



LE BILLET DU MAÎTRE D'OUVRAGE

**C'est le moment
de participer
au projet**

2023 est une année déterminante pour le projet de piste longue : elle est consacrée aux approfondissements sur les infrastructures nécessaires au transport des matériaux pour le site de Pamandzi, aux études complémentaires sur le site de Bouyouni / M'Tsangamouji, sur Grande-Terre, et à la comparaison entre ce site et le site de Pamandzi. L'objectif est de disposer fin 2023 de tous les éléments pour les deux sites qui permettront de justifier le site d'implantation de la piste longue, et de préparer en 2024 le lancement du processus de déclaration d'utilité publique pour un début de réalisation en 2026, quel que soit le site retenu. Toutes les études complémentaires (principes d'aménagement de l'aéroport et potentiel de développement économique autour de la plateforme, état initial environnemental, investigations géotechniques, étude agricole...) sont en cours. L'étude sur la future desserte de l'aéroport en transport en commun routier ou maritime est également engagée : le bureau d'études SETEC en présente les objectifs et la méthode dans cette lettre d'information.

Le sujet de la piste longue étant majeur pour l'avenir de Mayotte, l'objectif est aussi, tout au long de l'avancement des études, de recueillir le maximum de questions, avis, suggestions, points d'attention auprès des citoyens et des acteurs du territoire. Pour cela la démarche de concertation mise en place en juillet 2021 se poursuit et s'enrichit de nouvelles modalités : permanences à M'Tsangamouji, questionnaire en ligne, cahiers d'acteurs, réunions d'initiative



locale, interventions à la demande pour présenter les études et échanger sur le projet, comité de suivi des jeunes Mahorais, appel à projets dans les écoles, collèges et les lycées de l'île, consultation de la diaspora mahoraise en métropole... Nous vous invitons à y participer nombreux. L'équipe du maître d'ouvrage s'est renforcée pour pouvoir être encore davantage présente, recueillir vos avis et répondre au maximum à vos questions. Je serai moi-même ravi de poursuivre les rencontres et les échanges avec vous. Le site pistelongue-mayotte.fr continue d'être le lieu ressource pour l'information sur le projet. Il permettra également, tout au long de l'année, de restituer vos questions, avis et positions sur la comparaison des sites. Vous y trouverez ainsi des synthèses d'étape de la concertation, les comptes-rendus des comités de suivi des études, les comptes-rendus des réunions sur le projet avec les acteurs et le public, les travaux des écoliers, collégiens ou lycéens, les cahiers d'acteurs que vous aurez rédigés. Vos contributions seront particulièrement utiles pour enrichir la comparaison entre les sites d'implantation de la piste longue.

Christophe MASSON, Délégué à la piste longue de l'aéroport de Mayotte Direction du transport aérien de la DGAC

**LE STAND ITINÉRANT
« PISTE LONGUE »
POURSUIT SES
TOURNÉES DANS L'ÎLE**

Le stand itinérant apporte l'information et organise les échanges sur le projet de piste longue au plus près des habitants de **Grande-Terre**. Le stand était installé à **Dzoumogné le 28 février 2023, Chirongui le 4 mars, Dembéni le 25 mars et Bandréle le 28 mars.**

Je vous invite à continuer de suivre nos actualités sur www.pistelongue-mayotte.fr et sur la page Facebook "Piste longue de l'aéroport de Mayotte".

NOUVEAU

**LE QUESTIONNAIRE
EN LIGNE**

Participez en quelques clics à la comparaison entre les sites de Pamandzi et de Bouyouni / M'Tsangamouji



L'ÉTUDE SUR LA DESSERTE ROUTIÈRE ET MARITIME DE L'AÉROPORT

De nombreux enjeux sont approfondis en ce moment et tout au long de l'année 2023 pour enrichir la comparaison entre les sites de Pamandzi et de Bouyouni / M'Tsangamouji : principes d'aménagement de l'aéroport, potentiel de développement autour de la plateforme aéroportuaire, besoins et ressources en matériaux, activités humaines, milieux naturels, etc. L'une des études en cours porte sur la desserte de l'aéroport par les transports en commun routiers ou maritimes. Elle est confiée au bureau d'études SETEC. Alberto SIBILLE, qui est en charge de l'étude, nous en décrit les objectifs et le déroulement.

LA PAROLE À...

Alberto SIBILLE, ingénieur Pôle Mobilité & Transport, SETEC International



Quels sont les objectifs de l'étude de desserte ?

L'objectif est d'étudier différents systèmes ou modes de transport routier et maritime pour se rendre à l'aéroport, sur le site de Pamandzi et sur le site de Bouyouni / M'Tsangamouji, puis d'évaluer les impacts de ces systèmes sur la circulation routière et sur l'accessibilité de l'aéroport, et enfin de comparer les deux sites.

Quels systèmes de transport allez-vous étudier ?

Les études vont se concentrer sur des systèmes de transport en commun prévus en particulier dans le PGTD (Plan global transports et déplacements) de Mayotte et réalisables à court ou moyen terme. Il s'agit notamment de bus express (lignes interurbaines), de liaisons maritimes « classiques », embarquant des piétons et des véhicules à l'instar de la barge entre Petite-Terre et Grande-Terre, de liaisons maritimes « rapides », n'embarquant que des piétons, ou encore d'un téléphérique.

Pour approfondir ces solutions, nous allons concevoir des scénarios qui combineront plusieurs modes de transport : par exemple une liaison maritime puis un bus express ou une liaison maritime, un bus express et un téléphérique.

Une dizaine de scénarios seront ainsi définis.

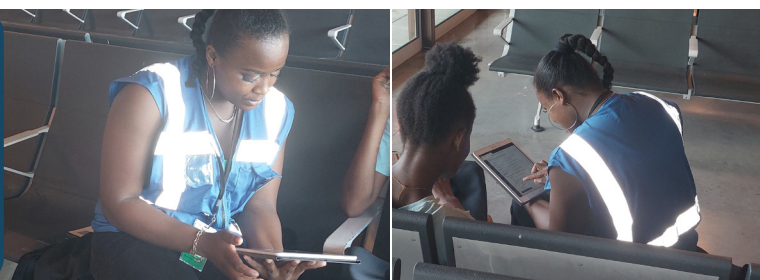
Comment se déroulera l'étude ensuite ?

L'étude se déroulera en trois étapes, en utilisant un modèle multimodal de trafic, c'est-à-dire un outil informatique qui permet de simuler les conditions de circulation et donc de disposer de prévisions de trafic et de réaliser de nombreux tests. En première étape, nous construirons un modèle qui reproduira au mieux la situation actuelle. Il intégrera le trafic de voyageurs aériens constaté aujourd'hui et les temps de trajet pour se rendre à l'aéroport de Mayotte-Marcel Henry, que ce soit en voiture, en transport en commun, avec la barge, etc. Pour consolider ces données, nous avons réalisé au mois de février 2023 des comptages ainsi qu'une enquête à l'aéroport, auprès des passagers aériens (voir également ci-dessous). Dans la deuxième étape de l'étude, nous ferons évoluer le modèle pour intégrer la situation future, à l'horizon de réalisation de la piste longue. Cette évolution prendra en compte la croissance du trafic aérien dans les prochaines années, le développement de Mayotte (croissance démographique, croissance des besoins de déplacements, etc.) et les projets d'aménagement ou d'équipement d'ores et déjà prévus ou engagés sur l'île.

Enfin, dans la troisième étape, nous testerons l'impact des différents scénarios de desserte en transport en commun pour chacun des sites d'implantation. Cette dernière étape permettra de connaître les temps d'accès estimés à l'aéroport depuis toutes les communes de Mayotte. Elle mesurera également les effets du projet sur les trafics routiers dans le secteur de l'aéroport et sur la fréquentation de la barge. Enfin elle apportera des éléments qui viendront enrichir la comparaison globale entre les sites de Pamandzi et de Bouyouni / M'Tsangamouji.

SUR LE TERRAIN !

L'enquête passagers réalisée en février 2023 à l'aéroport de Mayotte Marcel-Henry a permis de collecter les avis des usagers sur la desserte actuelle de l'aéroport et sur son évolution potentielle pour chacun des sites d'implantation. Plus de 700 passagers ont été interrogés.



DE NOUVELLES MODALITÉS POUR PARTICIPER AU PROJET

Au cours de l'année 2023, l'objectif est de recueillir le maximum de questions, avis, suggestions, points d'attention, émanant de toute personne ou instance intéressée, afin d'améliorer le projet de piste longue et d'enrichir la comparaison entre les sites de Pamandzi et de Bouyouni / M'Tsangamouji. De nouvelles modalités sont proposées pour faciliter la participation de tous.

LES PERMANENCES À M'TSANGAMOUI

Les permanences offrent la possibilité aux habitants de Grande-Terre, en particulier ceux directement concernés par le site de Bouyouni / M'Tsangamouji, de rencontrer l'équipe du maître d'ouvrage, d'échanger et de recevoir des réponses à leurs questions. Elles se tiennent au marché couvert de M'Tsangamouji. La Maison du projet à Pamandzi, sur Petite-Terre, reste également ouverte à tous.

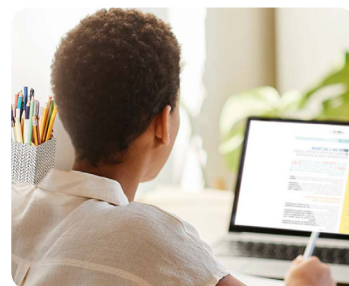


LE QUESTIONNAIRE EN LIGNE

Un questionnaire « comparaison des sites de Pamandzi et de Bouyouni / M'Tsangamouji » est disponible sur pistelongue-mayotte.fr. Il permet à chacun, tout au long de l'année 2023, de donner son avis afin d'enrichir la comparaison des sites.

LES CAHIERS D'ACTEURS

Tout acteur concerné ou intéressé par le projet de piste longue de l'aéroport de Mayotte peut faire connaître sa position sur le projet et sur la comparaison des sites en proposant un « cahier d'acteur ». Les cahiers d'acteurs sont des contributions écrites qui respectent des règles et un gabarit pré-établi, identiques pour tous. La DGAC prend en charge l'édition des cahiers d'acteurs et les rend publics sur pistelongue-mayotte.fr



LES RÉUNIONS D'INITIATIVE LOCALE

La DGAC facilite l'organisation de réunions initiées par tout groupe de personnes, toute collectivité, association, groupe d'acteurs, instance, pour débattre librement sur le projet de la piste longue. L'équipe du maître d'ouvrage est disponible pour intervenir à la demande, à Mayotte, à La Réunion ou en métropole, pour présenter le projet et échanger. Les comptes-rendus de ces réunions sont publiés sur pistelongue-mayotte.fr.

Et aussi, pour associer les jeunes générations

LE COMITÉ DE SUIVI DES JEUNES MAHORAI

Un comité de suivi des études de la piste longue, constitué de jeunes Mahorais (de 20 à 30 ans), est créé. Il permet d'être informé de manière très précise sur l'avancement des études, de participer aux réflexions sur la comparaison des sites mais aussi d'aborder les sujets de l'emploi et de la formation en lien avec la piste longue.

L'APPEL À PROJETS DANS LES ÉCOLES, COLLÈGES ET LYCÉES

La DGAC propose, avec le soutien du Rectorat de Mayotte, aux enseignants qui le souhaitent de faire travailler les écoliers et les élèves des collèges et lycées de l'île sur la piste longue, et notamment de contribuer aux réflexions sur la comparaison des sites. Des enseignants ont déjà manifesté leur intérêt.



à découvrir

sur le site internet, dans les permanences et sur le stand itinérant « Piste longue »

La présente

Lettre d'information

n°9

Pour vous informer sur l'actualité des travaux préparatoires

A paraître tous les 2 mois

Diffusée dans les lieux publics

Téléchargeable www.pistelongue-mayotte.fr

À DÉCOUVRIR SUR LE SITE INTERNET

Les derniers documents proposés en téléchargement :

- La présente lettre d'information
- Les nouvelles pages de la rubrique « VOS QUESTIONS, VOS AVIS » :
 - Répondre au questionnaire « Comparaison des sites de Pamandzi et de Bouyouni / M'Tsangamouji »
 - Les cahiers d'acteurs
 - Les réunions avec les acteurs locaux et le grand public
 - L'appel à projets dans les écoles, collèges & lycées

Le questionnaire sur la comparaison des sites

Faites part de votre avis !

Depuis un mobile en scannant le qr code

ou en suivant ce lien : <https://pistelongue-mayotte.fr/questionnaire/>



POUR S'INFORMER ET PARTICIPER

LES RENDEZ-VOUS D'AVRIL ET MAI 2023

@ Le site

www.pistelongue-mayotte.fr

La **présentation complète** du projet, **les actualités, les vidéos et tous les documents** d'information.

Vous pouvez **participer** à la démarche en déposant une **question** ou un avis et la DGAC y apportera une **réponse**.

Les permanences

à la Maison du projet, rue des Jardins de Pamandzi **les Lundis, mardis et jeudis de 8h à 12h**, au marché couvert de M'Tsangamouji, **les mercredis et vendredis de 8h à 12h**

Toute l'info également sur les pages «Piste longue de l'aéroport de Mayotte» sur Facebook et Youtube

Rédigez votre cahier d'acteur

Découvrez le gabarit et le mode d'emploi des cahiers des cahiers d'acteurs : <https://pistelongue-mayotte.fr/cahiers-acteurs/>

Devenez membre du comité de suivi des jeunes mahorais

Vous avez entre 20 et 30 ans et vous souhaitez participer au projet ?

Inscrivez-vous en envoyant un MP mentionnant vos nom, prénom, commune de résidence et numéro de téléphone sur la page Facebook de la piste longue.



Vous souhaitez organiser une réunion sur la piste longue ?

Pendant toute l'année 2023, le maître d'ouvrage se tient à la disposition des habitants et des acteurs

pour aider à l'organisation de réunions pour échanger à la demande.

Pour en savoir plus et contacter la DGAC : <https://pistelongue-mayotte.fr/reunions-acteurs-locaux-grand-public/>

EN QUELQUES MOTS

Le comité de suivi des études écologiques s'est réuni

Le comité a tenu sa 6ème réunion le 13 février 2023 pour aborder l'évaluation des impacts environnementaux du projet de la piste longue et les **propositions de mesures d'évitement, de réduction, et de compensation**, sur le site actuel, et d'autre part la méthodologie proposée pour les **inventaires faune-flore**, ainsi que la démarche de **l'étude préalable agricole** sur le site de Bouyouni / M'Tsangamouji.

Le comité de suivi des études écologiques est composé des principaux acteurs locaux et nationaux et des associations environnementales. Les comptes rendus de ses réunions sont disponibles sur : www.pistelongue-mayotte.fr, dans la rubrique « Documentation ».